

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 24 MAI 2018

DELIBERATION N°2018.00151

COMPOSITION DU BUREAU- MODIFICATION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 17 mai 2018

Nombre de membres en exercice: 112

Nombre de présents : 80 Nombre de pouvoirs : 20 Nombre de voix : 100

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Svlvie FAYOLLE. Jean-Claude FLACHAT, Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS. Mme M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, GUYOT. Rémv Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN. Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien M. Michel MAISONNETTE représenté par Mme Christine PASCAL, M. Pascal MAJONCHI représenté par Mme Catherine NAULIN. M. Gérard MANET. M. Yves MORAND Mme BRUYERE, représenté par Hélène Mme Stéphanie MOREAU. Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Diida OUCHAOUA, M. Yves PARTRAT, Mme M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER. ROUSSET, ROUX, Mme Monique M. Jean-Louis Mme Christine ROVERA, SARDAT. M. Lionel SAUGUES. Jean-Marc M. Jean-Claude SCHALK. M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gillescontinutive of the Toronto of the Color of the C M. Enzo VIVIANIA Mones Catherine ZADRA

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180417-D201800151I0-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180529

Pouvoirs:

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,

M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Guy FRANCON,

M. Jean-Yves CHARBONNIER donne pouvoir à M. Pascal GONON,

M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,

M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,

Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,

M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,

Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Robert KARULAK,

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,

Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,

Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,

Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,

M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Corinne L'HARMET-ODIN,

Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

Mme Anne-Françoise VIALLON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Lionel BOUCHER, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. André FRIEDENBERG, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 24 MAI 2018

COMPOSITION DU BUREAU- MODIFICATION

Par délibérations du Conseil métropolitain en date du 24 avril 2014, du 10 juin 2014 et du 18 janvier 2017, il a été décidé que le Bureau de Saint-Etienne-Métropole est composé d'un Président, de 15 Vice-Présidents et de 46 autres membres du bureau soit un total de 62 membres.

Vu le décret n° 2017-1316 en date du 1er septembre 2017 portant création de la Métropole de Saint-Etienne-Métropole au 1^{er} janvier 2018,

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de celui-ci et qu'il ne puisse excéder vingt vice-présidents pour les métropoles,

Considérant que suite au transfert de nouvelles compétences, il convient de confier de nouvelles délégations à des vice-présidents,

Il est ainsi proposé de porter le nombre de vice-présidents à 20 conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

D'autre part, considérant qu'il convient de confier des délégations à des conseillers métropolitains délégués et que conformément aux dispositions de l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, ils doivent être membre du bureau, il est proposé de porter le nombre d'autres membres du bureau à 48.

Le Bureau sera ainsi composé d'un Président, de 20 Vice-Présidents et de 48 autres membres du Bureau soit un total de 69 membres.

<u>Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve l'élargissement du Bureau pour qu'il soit composé d'un Président, de 20 Vice-Présidents et de 48 autres membres du Bureau.</u>

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 11 voix contre et 3 abstentions.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU